

M. José Manuel Barroso
Président de la Commission Européenne

Rome, 27 juillet 2011

Che Monieur Barroso,

je me permet de m'adresser à vous au nom de l'Association Medel, que j'ai l'honneur de présider.

La question qui m'a porté à vous écrire c'est la Serbie, la situation de mes collègues qui avaient été destitués d'une manière illégitime. Les juges et les ministères publics qui – sous le prétexte d'une modification partielle de la Constitution – avaient été révoqués.

En février 2010, Medel vous avait déjà signifié ses préoccupations concernant cette situation et vous aviez bien voulu nous répondre en soulignant les soucis de l'Union européenne pour ce qui est aussi bien des destitutions que des procédures non transparentes adoptées afin d'offrir, apparemment, un remède légal à nos collègues.

Maintenant, nous venons d'apprendre que, nonobstant les déclarations et les assurances fournies par les Autorités serbes, cette attitude peu transparente va continuer.

Vous trouverez, ci-jointe, la lettre que nous venons de recevoir de la part de l'Association des juges serbes contenant une mise à jour de la situation.

Nous avons confiance que la position, ferme et claire, de l'Union européenne sur une question qui touche les racines mêmes des principes de l'Etat di droit puisse induire les autorités serbes à respecter les engagements pris.

Veuillez agréer, M. Barroso, mes salutations distinguées

Vito Monetti

Vito Monetti